agrovision

Sécurité, emplois et croissance pour l'agriculture et l'agroalimentaire

Le nouveau cadre du plan d'action marque des changements positifs pour le secteur canadien de l'agriculture

Lors de leur réunion annuelle au Yukon, le 28 juin dernier, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont franchi une étape importante pour assurer le succès à long terme du secteur agricole et agroalimentaire en arrivant à un accord de principe sur un plan d'action national visant à faire du Canada un chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de protection de l'environnement.

Lors de la réunion, les ministres ont reconnu que le secteur de l'agriculture devait répondre à des demandes crois santes de la part des citoyens canadiens et des consommateurs des quatre coins du monde, qui demandent des garanties quant à la salubrité des aliments qu'ils consomment et à l'impact des modes de production alimentaire sur l'environnement. Ils ont également reconnu que, bien que les percées scientifiques créent de nouvelles possibilités pour le secteur, elles s'accompagnent aussi de nouveaux défis et que le secteur fait face à une évolution rapide et se transforme en une industrie de plus en plus axée sur le savoir.

Les ministres ont convenu que la capacité des gouvernements et des divers intervenants à gérer ces dossiers déterminera la prospérité future du secteur et, surtout, la capacité des producteurs et des entreprises agroalimentaires du Canada à maintenir et à améliorer leur accès aux marchés existants et nouveaux.

Les ministres ont également reconnu qu'il y aura toujours des circonstances dans lesquelles les agriculteurs auront à faire face à des baisses de revenu imprévues, à cause de la température, des maladies et d'autres facteurs incontrôlables. Les ministres se sont engagés à revoir les programmes actuels de protection du revenu agricole et ils ont l'intention de terminer cet examen d'ici 2002.

Ils ont convenu que le travail qui sera fait sur l'orientation à long terme, en étroite consultation avec le secteur agricole, s'appuiera sur le financement des programmes de protection du revenu.

« Notre vision en est une d'un secteur reconnu comme un chef de file à l'échelle internationale — un secteur stimulé par l'innovation et la recherche de pointe, notamment dans des domaines comme les sciences de la vie, qui s'appuie sur les normes les plus élevées de salubrité des aliments et de protection de l'environnement » a déclaré le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief, lors de la réunion.

« D'autres pays, nos concurrents, commencent à progresser dans ces domaines. Nous ne pouvons nous permettre de nous laisser distancer dans la quête de la confiance des consommateurs et nous devons tout faire pour ne pas accuser de retard à ce chapitre », a ajouté le ministre.

Le plan d'action vise à tirer parti de la réputation du Canada en tant que producteur d'aliments salubres, de première qualité, en renforçant les systèmes de salubrité des aliments à la ferme et en faisant reconnaître ces systèmes à l'échelle internationale, et par l'élaboration de systèmes de suivi et de retraçage tout au long de la chaîne alimentaire, qui permettent de préserver l'identité des produits. Le plan vise également à rehausser la performance environnementale du secteur par l'adoption de solides méthodes de protection environnementale à la ferme et à recourir à la science pour aider le secteur à créer des possibilités économiques au moyen de nouveaux produits novateurs.

Pour obtenir un complément d'information sur le plan d'action du Canada concernant le cadre stratégique pour l'agriculture, visitez le site à l'adresse www.agr.ca/cb/news/2001/n10629bf.html ⓐ

Le ministre insiste sur la tenue de nouvelles négociations de l'OMC et sur l'adoption d'une réelle réforme

Le 5 septembre 2001, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief, a décrit les ministres du Groupe de Cairns comme étant unis et déterminés à exercer des pressions pour parvenir à une réforme en agriculture. Il a aussi déclaré que les ministres sont résolus à créer un système commercial agricole qui soit équitable et axé sur les marchés.

M. Vanclief a tenu ces propos lors de la 22^e réunion des ministres du Groupe de Cairns, qui se tenait à Punta del Este, en Uruguay.

Lors de la réunion, les ministres ont passé en revue les progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre des négociations en agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et ils ont insisté sur l'importance de maintenir l'élan dans les périodes précédant et suivant la réunion ministérielle de l'OMC qui aura lieu à Doha, au Qatar, en novembre.

« Dans les négociations de l'OMC en agriculture, le Canada a pour objectif une réduction sensible, voire l'élimination du soutien interne qui fausse les échanges, l'élimination des subventions à l'exportation et des améliorations sensibles de l'accès aux marchés », a ajouté M. Vanclief. Le ministre a déclaré que ces objectifs étaient énoncés dans la position de négociation initiale du Canada, et que les négociateurs du Canada continueront de défendre ces objectifs avec beaucoup de vigueur.

De plus, le ministre Vanclief a mentionné que les décisions en matière de production et de commercialisation de produits canadiens continueront d'être prises au Canada. Le gouvernement continuera de consulter étroitement le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi que les provinces tout au long de ces négociation (3)

Lancement des Prix d'excellence canadiens en agroalimentaire

Agriculture et Agroalimentaire Canada et la Royal Agricultural Winter Fair (RAWF) ont lancé cinq prix nationaux pour souligner les réalisations exceptionnelles dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada. Les Prix d'excellence canadiens en agroalimentaire récompenseront l'innovation, la gérance de l'environnement, la performance à l'exportation, la sensibilisation et l'éducation dans le domaine agricole et le bénévolat, et souligneront les réalisations de particuliers, de groupes, d'organisations et d'entreprises et leur contribution à la vitalité du secteur agroalimentaire canadien.

« Le secteur agroalimentaire est crucial pour l'économie de notre pays et ces prix récompensent ceux qui nous aident à demeurer au premier plan dans ce

domaine », a déclaré le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief. « La réputation du Canada comme chef de file mondial dans la production d'aliments de première qualité est bien connue et l'industrie mérite d'être récompensée. »

« Les prix souligneront aussi la contribution extraordinaire du secteur agroalimentaire à la croissance économique, la santé de l'environnement et le patrimoine rural de notre pays », a ajouté le ministre.

Les prix seront remis lors du President's Luncheon, le 5 novembre 2001, à la Royal Agricultural Winter Fair, à Toronto. Vous trouverez un complément d'information sur les prix au www.agr.gc.ca/ag_awards_f.phtml (a)

Les agriculteurs de la Saskatchewan profiteront d'une nouvelle installation à la fine pointe de la technologie

La construction d'une nouvelle serre et d'un nouveau laboratoire de pointe, au coût de 2 millions de dollars, sur le site du Centre des brisevent d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), à Indian Head, en Saskatchewan, permettra au Centre d'accroître ses activités de recherche appliquée dans les domaines de l'agroforesterie, de l'établissement de brise-vent, de l'amélioration des espèces d'arbres, des soins à apporter aux arbres et de la diversifica-

Le ministre Ralph Goodale a visité dernièrement les nouvelles installations, qui devraient être terminées en octobre et permettront la réalisation de travaux de recherche de pointe pour susciter des possibilités novatrices de renouveau pour l'environnement et les régions rurales. Les travaux porteront entre autres sur la sélection de variétés d'arbres plus saines et plus rustiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'exploitation d'un large éventail de possibilités de diversification.

Cette année marque également le 100e anniversaire du Centre. En 1901, lors de sa première année d'activité, le Centre avait distribué 35 000 arbres. Aujourd'hui, il distribue en moyenne six millions d'arbres par année et s'efforce, en collaboration avec un certain nombre de partenaires, d'améliorer la qualité de vie des producteurs et de protéger les ressources naturelles du Canada.

Administré par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) d'AAC, le Centre des brise-vent a mis au point plusieurs espèces supérieures d'arbres et d'arbrisseaux pouvant résister au rude climat des Prairies. Le Centre procède aussi à des essais sur divers arbres et arbrisseaux qui pourraient être exploités commercialement par les agriculteurs pour la production de fruits, de sirop d'érable, de bois d'oeuvre et de fibres destinées à l'industrie de la transformation du bois.

Des brise-vent bien conçus offrent de nombreux avantages. Sur le terrain, ils protègent les sols et les cultures et réduisent l'évaporation en diminuant la vitesse du vent. Autour des terres agricoles, ils réduisent le vent, contrôlent la poudrerie, protègent le bétail et les bâtiments et retiennent la neige pour contribuer à la reconstitution des mares-réservoirs. Les brise-vent offrent aussi des possibilités de diversification et de création d'habitats fauniques, tout en atténuant les effets du changement climatique par l'absorption du carbone atmosphérique. (a)

La mission commerciale d'Équipe Canada atlantique couronnée de succès dans le sud des États-Unis

La mission commerciale d'Équipe Canada atlantique à Atlanta, en mai dernier, a généré des ventes initiales de 750 000 \$ pour neuf entreprises alimentaires de la région qui en faisaient partie.

Plusieurs de ces entreprises ont déjà commencé à vendre leurs produits dans le Sud-est américain. Ces produits vont des vins de fruits de Terre-Neuve aux produits de poisson, en passant par les produits à base de légumes et les fromages. D'autres entreprises sont en train de s'entendre avec des distributeurs ou de conclure des contrats de vente dans cette région, qui arrive en tête des marchés américains pour ce qui est de la croissance économique.

« Le succès obtenu par ce groupe d'entrepreneurs prouve une fois de plus que les producteurs canadiens de produits agricoles et agroalimentaires sont concurrentiels et peuvent réussir sur le marché international », a déclaré le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief. « Je félicite toutes les entreprises qui ont réussi à ouvrir des portes et à cerner de nouveaux débouchés au cours de cette mission commerciale », a-t-il ajouté.

Au cours de la mission, neuf entre-

prises ont mis leurs produits en valeur lors d'une séance de dégustation placée sous le thème « A Taste of Atlantic Canada », organisée par Donald Walker, chef cuisinier d'un restaurant de Halifax. Des représentants des entreprises alimentaires d'Atlanta ont pu déguster un dîner de roulades de pommes de terre et de saucisses grillées, d'huîtres de Malpèque, de vins de fruits, de cheddar canadien, de beignets de crabe, de coquilles Saint-Jacques et de saumon fumé.

La mission commerciale d'Équipe Canada atlantique à Atlanta a été organisée par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), la Direction générale des services à l'industrie et aux marchés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, les quatre provinces de l'Atlantique, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Industrie Canada et l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada.

Les neuf entreprises alimentaires faisaient partie des 37 entreprises du Canada atlantique prenant part à la mission. Au cours des deux prochaines années, cette mission devrait générer des ventes totalisant 34,5 millions de dollars. (a)

Sentembre-octobre 2001

Financement de deux projets pour la salubrité des aliments et la qualité de l'eau

Lors d'une visite à Saskatoon, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief, a annoncé le financament de deux projets visant l'amélioration de la salubrité des aliments et de la qualité de l'eau.

L'un des projets est un programme national visant à fournir des renseignements aux vétérinaires, alors que l'autre a pour objectif l'amélioration de la qualité de l'eau en Saskatchewan. Les fonds destinés à ces projets proviennent du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCARD) du gouvernement du Canada, un programme doté d'un budget annuel de 60 millions de dollars.

Le Western College of Veterinary Medicine, une institution affiliée à l'Université de la Saskatchewan, a reçu une somme de 112 000 \$ pour assurer la création au Canada d'un centre d'accès à la Global Food Animal Residue Avoidance Database (gFARAD).

La base de données permettra aux vétérinaires canadiens d'avoir accès à un répertoire international de renseignements sur

l'utilisation de médicaments dans les élevages de bestiaux et de volailles. Le centre canadien de la gFARAD travaillera en collaboration avec l'Université de Montréal pour assurer l'accès à la base de données en temps opportun et dans les deux langues officielles. Les vétérinaires pourront ainsi fonder leurs décisions sur des renseignements nationaux et internationaux actualisés et mieux préserver la salubrité et la qualité des cheptels de bestiaux et de volailles du Canada.

Pour le deuxième projet, la Saskatchewan Wetland Conservation Corporation a reçu une contribution de 78 319 \$ destinée à son programme d'entretien des ressources en eau des Prairies (Prairie Water Care Program).

Le programme créera et appuiera des groupes locaux de gestion des bassins hydrographiques dans toutes les régions de la province. Des projets de démonstration de l'amélioration de la qualité de l'eau par la conservation ou la remise en état des zones humides, des terrains riverains et des habitats naturels seront également mis en oeuvre. Des bénévoles aideront à contrôler la qualité de l'eau et des projets pilotes permettront de démontrer la valeur des activités de conservation comme la plantation d'arbres, la mise en herbe, l'installation de clôtures et l'aménagement de systèmes d'abreuvement à distance pour contrôler l'accès du bétail aux terres humides.

« Ces projets sont importants parce qu'ils mettent l'accent sur la protection de nos ressources en terres et en eau, de notre bétail et de la qualité de nos aliments », a souligné M. Vanclief. « Des initiatives comme celles-ci rehaussent la réputation internationale du Canada comme fournisseur d'aliments salubres et montrent que nous mettons tout en oeuvre pour préserver nos ressources environnementales. »

Créé par le gouvernement du Canada en 1995, le FCADR est une initiative qui a pour but d'aider le secteur à tirer parti des possibilités qui se présentent sur les marchés. Le FCADR soutient des projets de portée régionale et nationale. (a)

Allocation pour renforcer la protection de l'environnement dans les fermes du Manitoba

Grâce à l'octroi de 600 000 \$ annoncé à Winnipeg par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief, deux nouveaux projets aideront les agriculteurs du Manitoba à appliquer des mesures visant à améliorer la qualité de l'eau et des terres ainsi qu'à favoriser l'augmentation de l'habitat faunique.

« Ces fonds seront destinés à des projets qui tiennent compte des priorités des intervenants au Manitoba », a déclaré M. Vanclief. « Les agriculteurs ont un énorme intérêt à protéger la santé des terres et de l'eau pour l'avenir et, à ce titre, ils ont cerné des objectifs environnementaux précis. Agriculture et Agroalimentaire Canada est déterminé à les aider à atteindre ces objectifs et à confirmer la réputation dont jouit le Canada dans le monde comme pays qui produit des aliments dans le respect de l'environnement.»

La Manitoba Habitat Heritage Corporation recevra 150 000 \$ pour organiser des groupes de discussion pour les intervenants afin d'encourager les efforts de coopération dans la restauration de l'habitat naturel. Elle recevra également

450 000 \$ pour appuyer les efforts de particuliers dans la province visant à établir des installations d'approvisionnement en eau à l'extérieur de la ferme, des bandes tampons plantées de fourrages et des habitats pour le poisson et la faune.

Les fonds versés aux deux projets proviennent de l'Initiative de gestion agroenvironnementale (IGA), une initiative nationale de 10 millions de dollars annoncée en juin dernier par M. Vanclief.

La part du programme qui revient au Manitoba, soit 990 000 \$, est administrée par le Conseil d'adaptation rurale du Manitoba, un organisme dirigé par l'industrie qui distribue également les fonds provenant du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR), programme fédéral doté d'un budget de 60 millions de dollars par année.

Les deux projets ont été choisis par le Conseil après des consultations poussées auprès du secteur sur les buts et les priorités de ce dernier dans le domaine de l'environnement.

L'IGA verse des fonds à des projets qui portent sur les incidences régionales des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau,

la santé des sols, l'habitat faunique et la biodiversité. Cette initiative est financée par le FCADR et représente l'un des éléments de l'approche globale du FCADR en matière de protection de

l'environnement. (a)



agrovision

agrovision est une publication sur les programmes et les politiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui ont une incidence sur la santé économique du secteur et des communautés rurales. Les articles peuvent être utilisés sans autorisation préalable. Vous pouvez photocopier agrovision et le faire parvenir à vos collègues et membres.

Changement d'adresse?

Communiquez avec : Jeannine Morin Tél.: (613) 759-7939

Courriel: morinj@em.agr.ca

Commentaires ou suggestions?

Communiquez avec : Jennifer Millenor

Tél.: (613) 759-6483

Courriel: millenorj@em.agr.ca

Contombro cotobro 2001

Création d'un centre de recherche en agriculture biologique en Nouvelle-Écosse

Un centre national d'éducation et de recherche en agriculture biologique contribuera à combler le besoin grandissant de connaissances dans ce secteur en croissance rapide et donnera aux producteurs du Canada un avantage sur leurs concurrents internationaux.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief, a annoncé à Baddeck, en Nouvelle-Écosse, l'octroi de 854 700 \$ de fonds fédéraux à cette installation, qui sera connue sous le nom de Centre d'agriculture biologique du Canada. Le Centre sera situé au Nova Scotia Agricultural College, à Truro, et exécutera des travaux en collaboration avec les collèges et les universités du pays.

Le secteur de la production biologique au Canada a un chiffre de ventes au détail d'un milliard de dollars par année et un taux de croissance annuel de 20 p.100. Plusieurs grands marchés, comme ceux des États-Unis, de l'Europe et du Japon, offrent d'excellents débouchés qui permettraient d'accentuer davantage cette croissance.

Le Centre permettra aux producteurs biologiques et à ceux qui sont intéressés à s'orienter vers la production biologique à se doter des compétences dont ils ont besoin et leur assurera des technologies de pointe.

« Le soutien au secteur de la production biologique s'inscrit dans l'engagement continu du gouvernement canadien d'aider le secteur à diversifier ses activités et à chercher de nouvelles possibilités de croissance», a déclaré le ministre Vanclief. (a)

Le Canada portera en appel la décision de l'OMC sur les produits laitiers

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief, et le ministre du Commerce international, M. Pierre Pettigrew, ont annoncé que le Canada portera en appel la décision rendue par le Groupe spécial d'examen de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la conformité des mécanismes d'exportation des produits laitiers.

« Nous croyons fermement que le Canada a rempli ses obligations internationales dans le dossier du lait d'exportation et que l'approche que nous avons adoptée est tout à fait conforme aux règles de l'OMC », a déclaré M. Vanclief. « De concert avec les intervenants de l'industrie et les provinces, nous allons donc mettre tout en oeuvre pour obtenir gain de cause en appel. »

Le système canadien de gestion de l'offre des produits laitiers fait appel à un régime de contingents de production pour ajuster la production laitière en fonction de la demande de lait et de produits laitiers sur le marché national. Ce système aide les producteurs efficaces à obtenir une juste rétribution pour leur travail et leur investissement, et assure

aux Canadiens un approvisionnement soutenu de lait et de produits laitiers de haute qualité à des prix raisonnables.

La décision du Groupe spécial, si elle est maintenue, aurait pour effet d'établir de nouvelles règles définissant les pratiques considérées comme constituant des subventions à l'exportation. Ces règles pourraient avoir une incidence non seulement sur notre système d'exportation des produits laitiers, mais aussi sur certaines pratiques de plusieurs de nos partenaires commerciaux, dont les États-Unis et l'Union européenne.

En 1999, à la suite d'une contestation des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande, un groupe spécial de l'OMC avait conclu que le système canadien d'établissement des prix à l'exportation de produits laitiers comme le beurre, le fromage, la poudre de lait écrémé et d'autres produits, constituait une subvention à l'exportation.

Selon la décision, le système en place dans toutes les provinces pour l'exportation des produits laitiers n'est pas conforme aux obligations internationales contractées par le Canada au sein de l'OMC. (3)

Plus grande ouverture du marché américain aux pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard

Grâce à la conclusion d'un accord avec le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) relativement aux pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard pour la campagne 2001, celles-ci pourront accéder plus facilement au marché américain.

En vertu de l'accord annoncé le 1^{er} août par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief, de nombreuses restrictions imposées à la récolte de 2000, après la découverte d'un cas isolé de galle verruqueuse de la pomme de terre, sont abolies, notamment la nécessité de laver les tubercules destinés au marché américain et de les traiter avec un inhibiteur de la germination.

« Le remplacement de conditions restrictives pour les importations par des mesures fondées sur des considérations scientifiques, telles que la surveillance et l'inspection des champs ainsi que la production de rapports, a été l'objectif du Canada depuis le début », a déclaré le ministre en référence aux dernières négociations avec les représentants de l'USDA.

Les efforts canadiens de collaboration avec les États-Unis et l'adhérence rigide des Canadiens aux mesures de réduction des risques ont permis de constituer un ensemble solide de preuves scientifiques à l'appui du dernier relâchement des exigences relatives aux exportations vers les États-Unis.

« De concert avec l'industrie et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement du Canada a travaillé très dur pour résoudre ce problème et faciliter l'accès au marché américain », a précisé M. Vanclief.

Le ministre a également souligné le fait que le gouvernement canadien continuera de collaborer avec les États-Unis à la résolution de tous les problèmes encore en suspens concernant les exportations de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard.

Sentembre-octobre 2001